

janvier 2025

Lettre n°25 ---- Hiver 2025

Résumé

Alors que commence cette année 2025 que nous souhaitons à chacune et chacun heureuse, cette première lettre fait un bilan de l'année 2024 riche de rencontres internationales consacrées à la planète Terre.

Texte

Des solidarités internationales mises à mal.

Alors que commence cette année 2025 que nous souhaitons à chacune et chacun heureuse, cette première lettre fait un bilan de l'année 2024 riche de rencontres internationales consacrées à la planète Terre mais pauvre en résolutions constructives - la montée des populismes est hélas plutôt favorable à l'écologie bashing. C'est l'occasion de mesurer les succès et les échecs des décisions prises par la communauté internationale depuis le sommet de Rio en 1992.

- En juin réunion de suivi des Objectifs Développement Durable (ODD) au siège de l'ONU
- En octobre COP 16 sur la biodiversité à Cali en Colombie
- En novembre COP 29 climat à Bakou en Azerbaïdjan
- En décembre, COP16, Convention sur la désertification à Ryad en Arabie Saoudite
- En décembre, réunion sur les pollutions dues aux plastiques à Busan en Corée du sud

Certains noteront avec satisfaction que les problèmes environnementaux sont désormais devenus des points majeurs de débats au sein des réunions organisées sous l'égide des Nations-Unies. D'autres estimeront que cela ne traduit que nos retards et difficultés à trouver des solutions à une aggravation de problèmes qui concernent notre destin face à des désordres de portée planétaires et qui sont dénoncés par de multiples rapports scientifiques.

Les négociations au sein de ces instances de l'ONU montrent une exacerbation des compétitions entre anciennes et nouvelles puissances et des frustrations grandissantes des pays pauvres et les moins avancés. Les oppositions entre les Etats se traduisent par deux discours : les uns réclamant une « transition écologique », les autres une « transition juste ». Ces 2 assertions devraient apparaître complémentaires, mais le flou autour du contenu de ces concepts entretient un sujet de divergences entre représentants des Etats.

Le suivi de l'agenda 2030 des ODD montre que notre capacité à résoudre les problèmes de pauvreté, paix et justice sociale a peu progressé. C'est trop souvent la mauvaise gouvernance, les effets d'un libéralisme économique incontrôlé et des inégalités sociales persistantes qui expliquent l'ampleur de

nos difficultés : face à une catastrophe naturelle de grande ampleur, Mayotte, en est l'illustration. La situation climatique comme celle de la biodiversité continuent de se dégrader. Certains se réfugient dans l'espoir de trouver des solutions par de nouveaux progrès technologiques tandis que les PED réclament leur part du développement et de plus larges soutiens financiers, et les pays les plus pauvres et les plus menacés d'être protégés contre les effets du changement climatique. On ne peut pas se contenter d'une critique de « la croissance pour la croissance » au nom de la défense de la vie ou par peur de l'effondrement. Encore faut-il avoir dépassé le seuil de subsistance pour oser poser ces questions. La reconnaissance de problèmes d'environnement de portée planétaire a sans doute progressé, mais sans que les chemins pour les résoudre soient tracés. L'intégration de l'écologie comme élément, avec laquelle il est nécessaire de composer, est battue en brèche.

En rupture avec la pensée économique dominante, un problème central n'est pas la gestion de la rareté et le retour à la croissance, mais l'utilisation des excès de consommation des gagnants de la planète. Dans cet esprit, il reste à entreprendre une réflexion sur la notion de sobriété. Au-delà de visions spécifiques sur les perspectives environnementales, sociales et économiques, la vision intégrée du développement durable ne saurait exister sans une approche inclusive des droits fondamentaux inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, le droit de vivre libre en paix et en démocratie, comme de pouvoir bénéficier des services dits « essentiels ». Revenir vers les principes d'un Développement Durable suppose de ne pas faiblir sur ces valeurs.

Les progrès des connaissances et des technologies, la plus libre circulation des informations et des biens, comme les contextes sociologiques (droit des femmes ou des minorités) ont profondément modifié en 30 ans nos approches des priorités sociales et environnementales, comme les relations entre Etats. Aujourd'hui, on voit que des sujets mondiaux d'intérêt commun, comme le climat, la biodiversité ou le devenir des océans font difficilement consensus entre Etats.

Face à un contexte géopolitique actuel démoralisant et démobilisateur, lever le pied sur le développement durable serait une erreur. Protéger l'environnement, c'est protéger l'humanité. Il est indispensable de continuer le combat et de plaider pour une profonde révision de la gouvernance de la communauté mondiale et trouver de nouveaux chemins pour un « vivre ensemble » harmonieux et pacifié.

Trois nouveaux articles de l'EDD illustrent ces problématiques.

A lire dans l'Encyclopédie

Jean-Luc Redaud - *Développement durable et multilatéralisme : un système onusien à la peine.* - Décembre 2024 -

- *Cet article tire quelques enseignements de l'évolution des principes et modes d'actions d'un Développement Durable tels que définis par les Nations-Unies à l'occasion du Sommet de Rio en 1992 et des diverses Conventions internationales qui en ont résulté. Les conditions géopolitiques qui ont présidé à ces principes ont profondément changé et mettent à mal, aujourd'hui, des dispositions qui étaient conçues pour le bienfait de générations futures autant que des générations actuelles. Une révision des règles de gouvernance des Nations-Unies semble indispensable pour aller de l'avant.*
[Voir cet article.](#)

Catherine Aubertin - *Financer la biodiversité et assurer l'équité entre Nord et Sud : le partage des avantages au fil des COP.* - Décembre 2024 -

- *Dans l'exploitation de la biodiversité comment établir l'équité entre les pays du Sud riches en*

biodiversité et les pays du Nord riches en technologies ? Au fil des conférences de la convention sur la diversité biologique cet objectif a dû s'adapter aux évolutions scientifiques. La collecte d'éléments de la biodiversité ne passe plus par des prélèvements directs sur le terrain, encadrés par le protocole de Nagoya pour lutter contre la biopiraterie, mais par l'accès libre aux bases de données accueillant les informations de séquençage numérique (DSI digital sequence information). C'est ainsi que la Cop de Cali de 2024 a décidé de la création d'un fonds alimenté par les contributions volontaires des entreprises utilisatrices de ces données. Ce fonds, dont le fonctionnement reste à préciser, n'épuise pas la question du financement de la biodiversité, notoirement insuffisant jusqu'ici. Surtout, il est révélateur à la fois de l'évolution de notre compréhension des enjeux liés à la biodiversité, des ambitions écologiques de ces Cop et de l'état des relations internationales entre les Etats, mais aussi entre les acteurs publics et privés.

[Voir cet article.](#)

Comité français de soutien à GK -Savar : Le Bangladesh le plus vulnérable au changement climatique. . - Janvier 2025 -

- *Au Bangladesh, les manifestations du dérèglement climatique (allongement des périodes de sécheresse, accroissement de la violence des cyclones, perturbations du calendrier et de l'intensité des moussons, fonte des glaciers) se multiplient. Leurs conséquences rapides et dévastatrices (élévation du niveau de la mer, inondations, submersion, érosion,...) mettent en péril le maintien des écosystèmes, la vie des Bangladais et leur économie. L'impact de l'action gouvernementale assise sur l'aide internationale au développement demeure très insuffisant au regard des besoins nombreux que la crise climatique accroît. Dans ce contexte, l'intervention des ONGs sur le terrain est cruciale.*

Depuis des décennies, une association bangladaise, GK, relève le défi de porter un développement au bénéfice des populations parmi les plus déshéritées du Bangladesh, au plus près des populations. L'action de celles-ci pleinement actrices de micro-projets participe pour une part certes modeste mais réelle, à l'amélioration de leurs conditions de vie en conformité avec l'Agenda 2030 de l'ONU.

[Voir cet article.](#)

°°°

Pour élargir le cercle des lecteurs de l'Encyclopédie du développement durable adressez nous les adresses de potentiels lecteurs contact@encyclopedie-dd.org . Nous sommes aussi toujours intéressés à la proposition de contributions sous forme d'articles ou de remarques.